



## CONDITIONS DU JEU DE LOTERIE POKER LOTTO

Les présentes Conditions de jeu s'appliquent au jeu de loterie POKER LOTTO, jusqu'à ce qu'elles soient modifiées ou révisées

### 1.0 Règles

- 1.1 POKER LOTTO est régi par les règles relatives aux jeux de loterie de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (la « Société ») qui sont disponibles sur demande et comprennent des limitations de responsabilité.
- 1.2 Les mots figurant à la fois dans les présentes Conditions du jeu de loterie POKER LOTTO et dans les Règles relatives aux jeux de loterie de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario ont les mêmes définitions.

### 2.0 Participation au jeu

#### 2.1 Dans POKER LOTTO :

- (a) « jeu de cartes standard » Cinquante-deux cartes au total composées de quatre couleurs, chacune composée de treize (13) cartes.
- (b) « couleurs » ♣ (trèfle ou « T »), ♦ (carreau ou « Ca »), ♥ (cœur ou « Co ») et ♠ (pique ou « P »).
- (c) « valeur » Valeur numérique d'une carte individuelle, comprenant treize (13) rangs, du plus bas au plus élevé : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, Valet, Dame, Roi et As. L'As peut être la carte de valeur la plus élevée ou la plus basse.
- (d) « sélection » ou « main » Cinq cartes tirées d'un jeu de cartes standard.
- (e) « ALL IN » Caractéristique « instantanée » facultative pouvant être achetée en même temps que le jeu de loterie POKER LOTTO.
- (g) « gros lot progressif » Cagnotte de certains lots ALL IN, selon ce qui est décrit au paragraphe 4.2; la cagnotte augmente d'un certain pourcentage à chaque achat de l'option ALL IN, mais elle diminue chaque fois qu'un lot ALL IN est attribué grâce à une Quinte royale ou à une Quinte.
- (g) les « cartes » ou les « numéros » sont les suivants :

Couleurs	Cartes				
♣ Trèfle	2♣ Deux de trèfle 2T	3♣ Trois de trèfle 3T	4♣ Quatre de trèfle 4T	5♣ Cinq de trèfle 5T	6♣ Six de trèfle 6T
	7♣ Sept de trèfle 7T	8♣ Huit de trèfle 8T	9♣ Neuf de trèfle 9T	10♣ Dix de trèfle 10T	
	J♣ Valet de trèfle JT	Q♣ Dame de trèfle QT	K♣ Roi de trèfle KT	A♣ As de trèfle AT	
♦ Carreau	2♦ Deux de carreau 2Ca	3♦ Trois de carreau 3Ca	4♦ Quatre de carreau 4Ca	5♦ Cinq de carreau 5Ca	6♦ Six de carreau 6Ca

	7♦ Sept de carreau 7Ca	8♦ Huit de carreau 8Ca	9♦ Neuf de carreau 9Ca	10♦ Dix de carreau 10Ca	
	J♦ Valet de carreau JCa	Q♦ Dame de carreau QCa	K♦ Roi de carreau KCa	A♦ As de carreau ACa	
♥ Cœur	2♥ Deux de cœur 2Co	3♥ Trois de cœur 3Co	4♥ Quatre de cœur 4Co	5♥ Cinq de cœur 5Co	6♥ Six de cœur 6Co
	7♥ Sept de cœur 7Co	8♥ Huit de cœur 8Co	9♥ Neuf de cœur 9Co	10♥ Dix de cœur 10Co	
	J♥ Valet de cœur JCo	Q♥ Dame de cœur QCo	K♥ Roi de cœur KCo	A♥ As de cœur ACo	
♠ Pique	2♠ Deux de pique 2P	3♠ Trois de pique 3P	4♠ Quatre de pique 4P	5♠ Cinq de pique 5P	6♠ Six de pique 6P
	7♠ Sept de pique 7P	8♠ Huit de pique 8P	9♠ Neuf de pique 9P	10♠ Dix de pique 10P	
	J♠ Valet de pique JP	Q♠ Dame de pique QP	K♠ Roi de pique KP	A♠ As de pique AP	

- 2.2 Le joueur ne peut participer que par Mise-éclair.
- 2.3 Le jeu POKER LOTTO comprend un élément « instantané » et un élément « tirage ». Les joueurs peuvent également ajouter l'option ALL IN en payant le prix du jeu POKER LOTTO et du jeu ALL IN. L'option ALL IN ne peut être achetée qu'avec le jeu POKER LOTTO.
- 2.4 Le joueur peut demander de une à trois mains par billet, au coût de 2 \$ par main. Un joueur peut également ajouter l'option ALL IN, pour un coût supplémentaire de 1 \$ par main jouée. Le nombre de jeux ALL IN doit correspondre au nombre de mains sur le billet.
- 2.5 « billet gagnant » pour :
- l'élément « instantané » du jeu POKER LOTTO, billet dont la sélection (main) correspond à la main de poker gagnante d'un lot Gain instantané, selon ce qui est défini à l'alinéa 4.2(k)
  - la caractéristique « ALL IN » du jeu, billet comprenant l'option ALL IN et dont la sélection (main) correspond à la main de poker gagnante d'un lot Gain instantané et du lot ALL IN s'y rapportant, selon ce qui est défini à l'alinéa 4.2(k);
  - pour l'élément « tirage » du jeu, billet dont les numéros correspondent exactement aux numéros tirés, tels que définis à l'alinéa 4.4(a).
- 2.6 Pour chaque billet demandé et payé, et pour chaque main, le système à accès direct :
- sélectionne cinq cartes pour le joueur à partir d'un jeu de cartes standard;
  - affiche sur l'écran du client du terminal du détaillant (s'il y a lieu) :
    - chacune des cartes sélectionnées pour la/les main(s),
    - le montant estimatif du gros lot progressif;
  - imprime un billet sur lequel figurent :

- (i) chaque main jouée;
- (ii) la date applicable du tirage pour lequel le billet est admissible;
- (iii) l'heure (heure de l'Est) à laquelle le billet a été imprimé par le terminal du détaillant;
- (iv) le logo ALL IN (ALL IN) et le mot « INSCRIT » si l'option ALL IN est ajoutée;
- (v) un message indiquant si le billet est un billet gagnant de l'élément « instantané » et de l'élément « ALL IN » (le cas échéant) du jeu;
- (vi) le montant misé en dollars, qui varie en fonction du nombre de mains demandées et selon l'ajout, ou non, de l'option ALL IN;
- (vii) d'autres renseignements relatifs au jeu.

2.7 Le système à accès direct ne produira pas la même main plus d'une fois sur un même billet.

### 3.0 Le tirage

Sauf avis contraire de la Société, chaque jour, du lundi au dimanche inclusivement, la Société tirera au hasard cinq (5) numéros parmi les cinquante-deux (52) numéros compris dans un jeu de cartes standard. Les cinq (5) numéros tirés sont les « numéros gagnants » de l'élément « tirage » du jeu.

### 4.0 Structure des lots et limitations de responsabilité

#### 4.1 Structure des lots de l'élément « instantané » du jeu POKER LOTTO

- (a) Les billets gagnants de l'élément « instantané » sont déterminés en fonction des mains du joueur correspondant à la main de poker gagnante d'un lot Gain instantané, selon ce qui est défini dans la structure des lots à l'alinéa 4.2(k).
- (b) Le gagnant d'un lot Gain instantané de Poker Lotto n'est admissible à recevoir qu'un seul lot Gain instantané par main gagnante selon ce qui est décrit à l'alinéa 4.2(k).
- (c) Les jeux gratuits Gain instantané de Poker Lotto ne consistent qu'en un (1) jeu de loterie de POKER LOTTO, valide pour le tirage suivant, une fois échangé. Les jeux gratuits ne comprennent pas l'élément « ALL IN ». Les joueurs pourront, s'ils le désirent, payer pour ajouter l'option ALL IN à leur billet de jeu gratuit.
- (d) Le gagnant d'un lot Gain instantané de Poker Lotto demeure admissible à gagner un lot pour l'élément « tirage » du jeu à la date du tirage applicable (voir les paragraphes 5.3 et 5.4).

#### 4.2 Structure des lots de l'option ALL IN

- (a) Les billets gagnants de l'élément « ALL IN » sont déterminés en fonction des mains du joueur correspondant à la main de poker gagnante d'un lot Gain instantané et du lot ALL IN s'y rapportant, selon ce qui est défini dans la structure des lots à l'alinéa 4.2(k).
- (b) Le gagnant d'un lot ALL IN n'est admissible à recevoir qu'un seul lot Gain instantané par main gagnante, selon ce qui est décrit à l'alinéa 4.2(k).
- (c) Seules les mains ALL IN suivantes sont gagnantes : Quinte royale, Quinte, Carré, Main pleine et Couleur.
- (d) Tous les lots ALL IN s'ajoutent aux lots Gain instantané de POKER LOTTO.
- (e) Le montant minimal du gros lot progressif est de 10 000 \$; le gros lot progressif augmente d'un certain pourcentage à chaque achat de l'option ALL IN, mais il diminue chaque fois qu'un lot ALL IN est attribué grâce à une Quinte royale ou une Quinte.
- (f) Il n'y a pas de montant maximum pour le gros lot progressif; nonobstant le montant minimal du gros lot progressif de 10 000 \$, le montant du gros lot progressif dépend des ventes de l'option ALL IN et du hasard relativement aux moments où il y a une main gagnante ALL IN grâce à une Quinte royale ou à une Quinte.
- (g) Lorsqu'un lot ALL IN est gagné grâce à une Quinte royale, le montant du gros lot progressif tombe au montant minimal de 10 000 \$.

- (h) Lorsqu'un lot ALL IN est gagné grâce à une Quinte, le montant du gros lot progressif diminue de 10 %. Si le montant du gros lot progressif est de moins de 11 000 \$ lorsqu'un lot est gagné grâce à une Quinte, le gros lot progressif tombe au montant minimal de 10 000 \$.
- (i) Pour chaque achat de jeu ALL IN à 1,00 \$ :
- (i) 25,2 % est versé au gros lot progressif pour les lots ALL IN gagnés grâce à une Quinte royale ou à une Quinte. Le calcul est déterminé au moyen d'approximations et de simulations mathématiques, et est donc considéré approximatif.
- (ii) 24,8 % est versé au fonds réservé aux lots ALL IN fixes gagnés grâce à un Carré, à une Main pleine ou à une Couleur.
- (j) Lorsqu'un lot ALL IN est attribué, le montant comprend la cotisation du joueur lors de l'achat de l'option ALL IN. Les gros lots progressifs sont calculés en fonction du nombre de mains. Pour les billets de POKER LOTTO comprenant plusieurs jeux ALL IN, le montant potentiel du gros lot progressif ALL IN est calculé séparément, dans l'ordre dans lequel les mains apparaissent sur le billet.
- (k) Les lots sont fondés sur la structure des lots suivante :

Mains de poker gagnantes de l'élément « instantané »	Description	Lot Gain instantané de POKER LOTTO	Lot ALL IN*	Chances de gagner
Quinte royale	Cinq (5) cartes composées d'un as, d'un roi, d'une dame, d'un valet et d'un 10 de la même couleur, par exemple : 10♥ J♥ Q♥ K♥ A♥ 10Co JCo QCo KCo ACo (Dix de cœur, Valet de cœur, Dame de cœur, Roi de cœur, As de cœur)	5 000 \$	100 % du montant du gros lot progressif  Montant minimal du gros lot progressif : 10 000 \$	1 sur 649 740
Quinte	Cinq (5) cartes de la même couleur dans un ordre successif, par exemple : 4♠ 5♠ 6♠ 7♠ 8♠ 4P 5P 6P 7P 8P (Quatre de pique, Cinq de pique, Six de pique, Sept de pique, Huit de pique)	500 \$	10 % du montant du gros lot progressif  Montant minimal : 1 000 \$	1 sur 72 193
Carré	Cinq (5) cartes composées de quatre (4) cartes de la même valeur numérique et de une (1) carte d'une autre valeur, par exemple : 9♥ 9♦ 9♣ 9♠ K♠ 9Co 9Ca 9T 9P KP (Neuf de cœur, Neuf de carreau, Neuf de trèfle, Neuf de pique, Roi de Pique)	175 \$	175 \$	1 sur 4 165
Main pleine	Cinq (5) cartes composées de trois (3) cartes de la même valeur numérique et de deux (2) autres cartes de la même valeur numérique (différente de la valeur numérique des trois (3) premières cartes susmentionnées), par exemple :	75 \$	75 \$	1 sur 694

	<p>4♥ 4♣ Q♦ Q♣ Q♠  4Co 4T QCa QT QP  (Quatre de cœur, Quatre de trèfle, Dame de carreau,  Dame de trèfle, Dame de pique)</p>			
Couleur	<p>Cinq (5) cartes de la même couleur, par exemple :  K♣ 10♣ 8♣ 6♣ 5♣  KT 10T 8T 6T 5T  (Roi de trèfle, Dix de trèfle, Huit de trèfle, Six de  trèfle et Cinq de trèfle)</p>	50 \$	50 \$	1 sur 509
Séquence	<p>Cinq (5) cartes dans un ordre successif, par  exemple :  Q♦ J♠ 10♦ 9♥ 8♠  QCa JP 10Ca 9Co 8P  (Dame de carreau, Valet de pique, Dix de carreau,  Neuf de cœur et Huit de pique)</p>	20 \$	Aucun lot ALL IN	1 sur 255
Brelan	<p>Trois (3) cartes de la même valeur numérique et deux  (2) cartes de n'importe quelle autre valeur (différente  de la valeur numérique des trois (3) premières cartes  susmentionnées), par exemple :  5♠ 5♦ 5♥ A♠ J♠  5P 5Ca 5Co AP JP  (Cinq de pique, Cinq de carreau, Cinq de cœur, As  de pique, Valet de pique)</p>	5 \$	Aucun lot ALL IN	1 sur 47,3
Double paire [deux (2) paires]	<p>Deux (2) cartes de la même valeur numérique, deux  (2) autres cartes de la même valeur numérique  (différente de la valeur numérique des deux  (2) premières cartes susmentionnées) et une (1) carte  de n'importe quelle autre valeur (différente de la  valeur numérique des cartes de la première et de la  deuxième paires), par exemple :  8♦ 8♥ 2♥ 2♠ A♣  8Ca 8Co 2Co 2P AT  (Huit de carreau, Huit de cœur, Deux de cœur, Deux  de pique et As de trèfle)</p>	2 \$	Aucun lot ALL IN	1 sur 21

<p>Paire de valets ou mieux (comprend la paire de valets, la paire de dames, la paire de rois, et la paire d'as)</p>	<p>Deux (2) valets de n'importe quelle couleur et trois cartes (excluant les valets) de n'importe quelle valeur numérique; Deux (2) dames de n'importe quelle couleur et trois cartes (excluant les dames) de n'importe quelle valeur numérique; Deux (2) rois de n'importe quelle couleur et trois cartes (excluant les rois) de n'importe quelle valeur numérique; Deux (2) as de n'importe quelle couleur et trois cartes (excluant les as) de n'importe quelle valeur numérique, par exemple :</p> <p>J♠ J♦ K♣ 9♣ 8♦ JP JCa RT 9T 8Ca (Valet de pique, Valet de carreau, Roi de trèfle, Neuf de trèfle et Huit de carreau)</p> <p>ou</p> <p>Q♦ Q♣ J♠ 10♣ 2♣ QCa QT JT 10T 2T (Dame de Carreau, Dame de trèfle, Valet de trèfle, Dix de trèfle et Deux de trèfle)</p> <p>ou</p> <p>K♣ K♠ J♠ 7♥ 4♦ KT KP JT 7Co 4Ca (Roi de trèfle, Roi de Pique, Valet de trèfle, Sept de cœur et Quatre de Carreau)</p> <p>ou</p> <p>A♠ A♥ Q♦ 10♣ 3♥ AP ACo QCa 10T 3Co (As de pique, As de cœur, Dame de carreau, Dix de trèfle et Trois de cœur)</p>	<p>Un (1) jeu gratuit</p>	<p>Aucun lot ALL IN</p>	<p>1 sur 7,7</p>
--	--	---------------------------	-------------------------	------------------

\* Les lots ALL IN s'ajoutent aux lots Gain instantané de POKER LOTTO.

- 4.3 Le montant estimatif du gros lot progressif ALL IN peut être affiché sur l'écran du client du terminal du détaillant, sur [www.olg.ca](http://www.olg.ca) et sur [m.olg.ca](http://m.olg.ca) (le cas échéant). Tous les montants du gros lot progressif affichés sont estimatifs et ne sont donnés qu'à titre d'information. En cas de conflit entre le montant estimatif du gros lot progressif ALL IN figurant dans le système informatique central et le montant affiché sur toute autre plate-forme, le montant figurant dans le système informatique central prévaut.
- 4.4 Structure des lots pour l'élément « tirage »
- (a) Les billets gagnants de l'élément « tirage » sont déterminés en fonction de la sélection (main) du joueur et des numéros gagnants tirés à la date de tirage applicable. Les lots sont fondés sur la structure fixe suivante :

<b>Catégories de lots du tirage (nombre de cartes correspondant aux numéros gagnants du tirage, dans n'importe quel ordre)</b>	<b>Lots*</b>	<b>Chances de gagner</b>
5 sur 5	100 000 \$	1 sur 2 598 960
4 sur 5	500 \$	1 sur 11 059
3 sur 5	25 \$	1 sur 240
2 sur 5	5 \$	1 sur 16

\* Voir l'alinéa 4.4(c) pour les limitations de responsabilité.

- (b) Le gagnant d'un lot de l'élément « tirage » n'est admissible qu'à un seul lot par main.
- (c) La Société limite la somme totale des lots payables pour l'élément « tirage » du jeu (5 sur 5, 4 sur 5, 3 sur 5 et 2 sur 5) à un million de dollars (1 000 000,00 \$) par tirage. Si le total des lots gagnés avec tous les billets gagnants pour l'élément « tirage » du jeu dépasse un million de dollars (1 000 000 \$), les montants des lots pour l'élément « tirage » du jeu seront alors réduits et déterminés proportionnellement au montant qui aurait été gagné dans le cadre du tirage si la présente disposition n'existait pas.

## **5.0 Conditions**

- 5.1 Le joueur doit payer le détaillant pour son billet et le détaillant doit recevoir ledit paiement avant de remettre le billet au joueur. Le joueur est responsable de demander l'ajout de jeux ALL IN avant de payer pour son billet.
- 5.2 Le joueur ne peut demander d'annuler son billet et le détaillant ne peut annuler un billet après qu'il est imprimé.
- 5.3 Les lots Gain instantané de POKER LOTTO et/ou les lots ALL IN, tels que décrits au paragraphe 4.2(k), peuvent être attribués avant le tirage, après que le billet est émis et que le paiement pour ledit billet est reçu.
- 5.4 Lorsque le billet gagnant d'un lot Gain instantané est échangé avant que le tirage ait eu lieu, la Société doit remettre au joueur un reçu de billet (billet d'échange) pour le tirage applicable et un coupon de validation (reçu du client) comprenant des renseignements sur le(s) lot(s) Gain instantané de POKER LOTTO et/ou les lots ALL IN ayant déjà été réclamé(s).

## **6.0 Divers**

- 6.1 La Société peut modifier les présentes Conditions de jeu en tout temps et de quelque manière que ce soit.
- 6.2 Les intertitres des présentes Conditions de jeu servent uniquement à faciliter la consultation et n'ont aucun effet sur l'interprétation des présentes Conditions de jeu.
- 6.3 À moins d'avis contraire de la Société, les présentes Règles de jeu entrent en vigueur le 4 mai 2014.

SOCIÉTÉ DES LOTERIES ET DES JEUX DE L'ONTARIO  
4 mai 2014

This document is also available in English by calling 1-800-387-0098.